

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Reboute-Tourcoing: Trois mois. 13.50
Six mois. 25.00
Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
trimestre. 15 fr.

La France et l'Étranger, les frais de poste
en sus.

Le prix des Abonnements est payable
d'avance. — Tous changements d'adresse,
sans exception, doivent être avisés.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces: la ligne. 70
Réclames: 50
Frais divers: 50 c.

On peut traiter à forfait pour les abonnements
d'un an.

Revue de la situation, au Bureau du Journal,
à Lille, chez M. OUBERT, libraire, Grande-
Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE
et Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires,
(place de la Bourse); à Bruxelles; à
l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS

29 JANVIER

(Service gouvernemental)

3 0/0. 66 45
4 1/2. 97 00
Emprunts (5 0/0). 105 40

31 JANVIER

3 0/0. 66 50
4 1/2. 97 00
Emprunts (5 0/0). 105 30

Service particulier du Journal de Roubaix

Table with 2 columns: Actions and their values. Includes Banque de France, Société générale, Crédit foncier de France, Chemins autrichiens, Lyon, Est, Ouest, Nord, Midi, Suez, Péruvien, Actions Banque ottomane, Londres court, Crédit Mobilier, Turc, Turc nouveau.

DEPÊCHES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix

New-York, 31 Janvier.
Change sur Londres 4.86; change
sur Paris, 5.13 3/4
Valeur de l'or, 113.0/0
Café good fair, (la livre) 17 3/4
Café good cargo, (la livre) 18 3/4
Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Co
représentés à Roubaix par M. Bulteau Des-
brosses:

Havre, 31 Janvier.
Cotons: Ventes 600 b. Marché calme
et ferme, ton meilleur.

Liverpool, 31 Janvier.
Cotons: Ventes 10,000 b. Marché
calme inchangé.

New-York, 31 Janvier.
Cotons: 13 1/8.
Recettes du premier jour 149,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 28 Janvier.
Cotons: Ventes 10,000 b. Egypte,
6 3/4, blanc, 7.

Havre, 28 Janvier.
Cotons: Ventes 1,800 b. Oomra
vieux, 50 b. Recettes 119,000 b.

ROUBAIX 31 JANVIER 1876.

Bulletin du jour

A l'heure où nous écrivons ces lignes,
nous ne possédons pas encore tous les
résultats complets de la journée d'hier.
Il nous est donc impossible de porter un
jugement définitif et de dire quel
parti doit se féliciter, quel parti doit
s'attrister. Mais il nous semble dès main-
tenant démontré que la plupart des
candidats de l'appel au peuple, qui s'é-
taient séparés de l'Union conservatrice,
ont échoué dans presque tous les départe-
ments et notamment dans le Pas-de-
Calais et dans la Somme. M. Buffet a
été battu de quelques voix dans les Vos-
ges. Les efforts du parti radical s'étaient
portés sur ce point avec une violence
énorme et le Français dit que des faits
de pression, d'une gravité extrême, lui
sont signalés à la charge de l'opposition.

M. Dufaure a échoué aussi dans la
Charente-Inférieure, où les candidats
bonapartistes l'ont emporté; c'était à
prévoir. Mais cet échec des deux mem-
bres les plus éminents du ministère pro-
duira une douloureuse impression chez
tous les patriotes: en revanche il réjouira
nos ennemis à l'étranger. Deux autres
ministres, MM. de Meaux et Caillaux,
ont été nommés l'un dans la Loire, l'autre
dans la Sarthe. Le succès de M. Thiers
à Belfort est dû aux suffrages
réunis de tous les partis; un accord était
intervenue entre les amis de l'ancien
président et les chefs du parti conserva-
teur. On ne doit donc attacher aucune
signification particulière à cette élec-
tion, témoignage de reconnaissance des
habitants de Belfort envers M. Thiers.
Notre courrier ne nous apporte ce
matin aucune autre nouvelle digne d'être
signalée: l'attention générale est absor-
bée par les pointages électoraux.

Les Elections

Voici les résultats qui nous sont par-
venus :
Aisne. — Henri Martin, 717; Wad-
dington, 658; St-Vallier, 624, républicains
(élus).
Audois, 279, républicain. — Bonapar-
tistes, minorité infime.
Ardennes. — Toupet des Vignes et
Cumin-Gridaine, républicains, élus par
439 et 403 voix. — Viennent ensuite:
Béthune, 181; Général Vassoigne, 71;
Baron Evain, 29. Calme parfait.
Ain. — Elus: Bonnet et Robin, répu-
blicains.
Alger. — Elu: Lelièvre, 50 voix, ré-
publicain.
Aube. — Elus: Gayot, 266; Masson,
306, républicains.
Alpes-Maritimes. — Elus: Defly, 125;
Garnier, 121, conservateurs.
Ardèche. — Elus: Tailhurd, monar-
chiste; Rampon, républicain.
Aveyron. — Elus: Mayran, bonapar-
tiste; Boisse, légitimiste; Delsol, monar-
chiste.
Allier (deuxième tour). — Elu: Mar-
teot, bonapartiste.

Ande (deuxième tour). — Elu: Beratdi,
monarchiste.
Ariège (deuxième tour). — Elu: Vi-
garozzy, républicain.
Basses-Pyrénées. — Elus: Lestapis,
507; Daguene, 495; Gontaut-Biron, 417;
liste constitutionnelle.
Basses-Pyrénées. — Elus: Duchauf-
fault, 194; Michel, 196, conservateurs.
Bouches-du-Rhône. — Elus: Challe-
mel-Lacour, 94; Pelletan, 96; Esquiros,
86; républicains.
Cantal. — Premier tour sans résultat.
Charente. — Elus: André, 300 voix;
Heunnessy, 233, bonapartistes.
Corrèze. — Elus: Brunet et Lafond de
Saint-Maur, monarchistes.
Côtes-du-Nord. — Pas de résultat au
premier tour.
Charente-Inférieure. — Boffinton, Vast-
Vimeux et Roy de Loulay, bonapartistes,
ont une majorité probable de 80 voix
contre Dufaure, Lemarquer et Denfert.
Calvados. — Elus: Bocher, 651 voix;
Pauhier, 668; de Saint-Pierre, 496, liste
constitutionnelle.
Creuse. — Elus: Edmond Fayolle,
219 voix; Jacques Palotte, 195 voix,
républicains.
Corse. — Elus: Valery, 288 voix;
Galloni d'Astina, 284 voix, bonapartistes.
Côte-d'Or. — Elu: Lacombe, 486;
Mazeau, 457, républicains.
Cher. (Deuxième tour). — Henri
Foarnier et duc de Rivière, monarchistes.
Cantal. (Deuxième tour). — de Pa-
rieu, bonapartiste; Bertrau, monarchiste.
Côtes-du-Nord. (Deuxième tour). —
La liste de l'union conservatrice a passé.
Constantine. — Lucet, républicain,
42 voix, (élus).
Doubs. — Elus: Oudet et Mormot,
républicains.
Drôme. — Elus: Malens, 253; La-
morte, 253, républicains.
Eure. (Second tour). — Elus: de Bro-
ghe, monarchiste; et Larocière le
Nourry, bonapartiste.
Eure-et-Loire. — Elus: Delacroix,
311; Labiche, 309; républicains.
Finistère. — La liste constitutionnelle
passe tout entière.
Gers. — M. Lacave-Lapagne est élu.
Gironde. — Seul élu au premier tour:
Hubert Delisle, bonapartiste.
Gard. — Elus: Laget, 223; Sibour,
223; Meynadier, 225; républicains.
Haute-Marne. — Elus: le général Pé-
lissier, 362; Dehaut, 336, républicains.
Hautes-Alpes. — Elus: de Ventavon,
218; Blanc, 188, constitutionnels.
Haute-Vienne. — Elu: Teisserenc de
Bort, constitutionnel.
Haute-Garonne. — Elus: Saëze,
368, bonapartiste; général Pourcet, 338,
constitutionnel.
Hérault. — Elus: Pagezy, 230, bona-
partiste; de Rodez-Benavent, 221 voix,
légitimiste.
Ballottage entre Bonafous et Bazille.
Haute-Savoie. — Elus: Chaumontel,
220; Chardon, 218, républicains.
Hautes-Pyrénées. — Elus: Cazalas,
monarchiste; Adnet, bonapartiste.
Deux-Sèvres. (Deuxième tour). —
Elus: Taillefer, Monney, monarchistes.
Indre (deuxième tour). — Elu: Clé-
ment, monarchiste.

Ile-et-Vilaine. — Elus: Grivart 287;
Loysel, 280; Kergarion, 264, légitimi-
stes.
Isère. — Elus: MM. Michal-Ladichère,
401; Eymard-Duvernay, 397; Brillier,
367, républicains.
Indre-et-Loire (deuxième tour). —
Elus: Houssart, de Quinquemont, mo-
narchistes.
Jura. — Elus: Thuirel, 445; Tamisier,
415, républicains.
Loir-et-Cher. — Seul élu: Bozeriau,
républicain.
Landes (deuxième tour). — Elus: de
Ravignan et Gavardie; bonapartistes.
Lot-et-Garonne (deuxième tour). —
Elus: Bastard et Noubel, monarchistes.
Lozère. — Elus: Chambrun, Colom-
bet, légitimistes.
Loiret. — Elu: Dumesnil, 255, répu-
blicain.
Loire. — De Mongollier, 218; de Meaux,
205, légitimistes.
Lot (deuxième tour). — Elus: maré-
chal Canrobert, bonapartiste, et Depeyre,
monarchiste.
Loire-Inférieure. — Seul élu de La-
renty 162, légitimiste.
Loire-Inférieure. (Deuxième tour). —
Elu: Espivent, monarchiste.
Meurthe-et-Moselle. — Bernard
(républicain) 306; Wassy (républicain)
396;
Manche. — (Deuxième tour). — Elu:
D'Auxais, légitimiste.
Morbihan. — Elus: De Kerdrel, 230,
monarchiste; de Lamonnery, 220, de
Kérdec, 178, légitimistes.
Mayenne. — Seul élu: Dubois-Fres-
nay, constitutionnel.
Mayenne. — (Second tour). — Elu:
Bernard-Dutreil, monarchiste.
Manche. — Elus: Saint-Germain et
Daru, monarchistes.
Marne. — Elus: Boissonnet, monar-
chiste, et Dauphinot, républicain.
Meuse. — Elus: Bompard et Salmon,
conservateurs.
Meurthe. — Elus: Varroy et Bernard,
républicains.
Maine-et-Loire. — Elus: général
d'Audigné, 345; Joubert, 245; Le Guay,
préfet du Nord, 328, monarchistes.
Nièvre. — Elus: d'Espeuilles, 199,
bonapartiste; Bouillé, 192, légitimiste.
Oran. — Elu: Pommel, 48 voix, ré-
publicain.
Oise. — Elus: Malherbe et Aubrelie-
que, constitutionnels.
Puy-de-Dôme. — (Deuxième tour). —
Elu: M. de Barante, monarchiste.
Pyrénées-Orientales. — Elus: Arago,
193; Pierre Lefranc, 155, républicains.
Rhône. — Elus: Jules Favre, 183,
républicain; Mangini, 168, constitution-
nel; Perret, 166, constitutionnel.
Rhône (au second tour). — Elus, Va-
lentin, républicain.
Seine-et-Oise. — Elus: Foray, 475;
Colbert-Boucher, 449, républicains.
Savoie. — Elus: Alexandre, 206 voix,
cléricale; Dupasquier, 203 voix, bona-
partiste.
Seine-Inférieure. — Inscrits: 871.
Votants: 868. — Pouyer-Quertier, 621;
Ancel, 571; Robert, 515, conservateurs
constitutionnels élus. — Ronland et
Nétien, ballottage.
Somme. — Seul élu, au premier tour,
Dauphin, 502, républicain.

Somme (deuxième tour). — Elus: de
Renneville, Dompierre d'Homoy, mo-
narchistes.
Seine-et-Marne. — Elus: Foucher
du Careil, 369; Adam, 321, républicains.
Sarthe. — Elus: de Talhouet, 307;
Vétilart, 291; Caillaux, 289, conserva-
teurs.
Saône-et-Loire. — Elus: Rolland,
Guillemaud, Pernette, républicains.
Seine. — Deuxième tour. Seul élu,
Victor Hugo, 115 voix.
Viennent ensuite: Dietz-Monnin, 93;
Denfert, 79; Peyrat, 65; Louis Blanc, 63.
Seine. — Troisième tour. Elu: Peyrat,
114 voix.
Viennent ensuite: Dietz-Monnin, 82.
Tarn. — Elus: de Lespinaise, conser-
vateur, et Lavernière républicain.
Territoire de Belfort. — M. Thiers, 97
voix, élu.
Vaucluse. — Elus: Granier, bona-
partiste. Ballottage entre Pin et Salva-
dor.
Vaucluse (deuxième tour). — Elu:
Pin, républicain.
Var. — Elus: Ferrouillat, 139; Brun,
111, républicains.
Vendée. — Elus: Cornulier, 196, lé-
gitimiste, Vaudier, 196, bonapartiste.
Vosges. — Elus: Claude, 329; Clau-
dot, 318; Georges, 304, républicains.
Viennent ensuite Buffet avec 295 voix.
Yonne. — Elus: Charton, 350 voix;
Rivière, 347, républicains.
Non élus: Randot, 222; Frémy 219.

La majorité des électeurs sénatoriaux de
Belfort ne voulait pas s'associer à la politique
dont le nom de M. Thiers est l'expression.
L'échec de M. Thiers était certain hier à Bel-
fort. Il s'est produit alors un fait qui a modi-
fié la situation. M. Kœchlin-Schwartz, qui
avait pris l'initiative de la candidature de M.
Thiers, s'est rendu auprès de MM. Viellard-
Migeon et Keller, les chefs du parti conserva-
teur à Belfort. Il leur a proposé un accord en-
tre deux tout caractère politique serait ré-
tiré à l'élection de M. Thiers, et cette candi-
dature ne serait plus présentée que comme un
témoignage de la reconnaissance locale des
habitants de Belfort. MM. Kœchlin et Schwartz
présentaient, au nom de ses amis, l'engagement
de ne pas combattre la candidature de M.
Keller à la Chambre des députés. Cette propo-
sition a été acceptée par ceux à qui elle
était adressée; elle avait pour résultat d'assu-
rer à M. Keller le siège de député de Belfort,
et à M. Viellard-Migeon celui de sénateur de
Belfort, dans le cas où M. Thiers, nommé dé-
puté, préférerait la Chambre des députés au
Sénat. La nomination de M. Thiers a eu lieu
conformément à ces conventions. Elle n'a donc
aucune signification politique, et ce serait évi-
dement lui en attribuer une. Pour prévenir au
reste, toute fausse interprétation, la déclaration
suivante a été publiée ce matin par les jour-
naux de Belfort :

A MM. les électeurs sénatoriaux délégués
des conseils municipaux du territoire de
Belfort.

Les conseillers généraux soussignés, dési-
reux que le territoire de Belfort, dernier lam-
beau de l'Alsace conservé à la France, donne
l'exemple de l'union patriotique et de la trêve
des partis, se sont entendus afin d'éviter les
discussions politiques qui pourraient susciter
les prochaines élections pour le Sénat et pour
la Chambre des députés. Dans cette intention,
ils font la présente déclaration, qu'ils s'empres-
sent de porter à la connaissance de leurs amis
politiques.
M. Viellard-Migeon déclare maintenir son
désistement.

M. Keller déclare également se rallier à la
candidature sénatoriale de M. Thiers: il prie
ses amis de voter comme lui pour M. Thiers,
cet engagement n'enlevant à l'élection de demain
toute signification politique, pour lui laisser
le caractère d'un témoignage de reconnaissance
belfortaise.
M. Kœchlin-Schwartz, de son côté, déclare
qu'il renonce à poser ou à laisser poser dans
le territoire de Belfort sa candidature aux
prochaines élections législatives de février et
mars.
La présente convention sera insérée en tête
des journaux de la localité, étant entendu
qu'elle serait nulle et non avenue si M. Thiers
n'était pas nommé sénateur.

VIELLARD-MIGÉON, KELLER, KÖCHLIN-
SCHWARTZ.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

La situation des affaires

Roubaix-Tourcoing, le 31 Janvier.
Tissus. — La fabrication est de plus en
plus active et prospère; il arrive journalie-
rement des métiers à tisser d'Angleterre
et la main d'œuvre est très recherchée;
malgré cet accroissement de métiers, la
quantité d'ouvriers que l'on fait tra-
vailler à la main au dehors est considé-
rable.

Laines. — La laine, cependant, est
toujours dans de mauvaises conditions
pour le négoce; maintient dans les prix
de la matière brute, faiblesse dans ceux
du peigné, tel est le bilan de cette ma-
tière depuis bientôt un an.

Filature de laine. — La filature de
laine travaille avec régularité pour cer-
tains genres, notamment pour la dra-
perie; il est fâcheux qu'elle soit en
quelque sorte à la remorque du peigné,
car elle n'aurait rien à envier à la filature
de coton.

Peignage. — Nos peignages sont en-
core suffisamment occupés, quoique les
approvisionnements ne soient plus aussi
importants depuis que nos acheteurs se
tiennent sur la réserve.

Cotons. — Les cotons suivent lente-
ment leur marche descendante, sur-
tout dans les ports Européens, Liver-
pool, le Havre, etc. Les Américains dé-
barquant se traitent à 4 ou 2 fr. meilleur
marché que l'on ne pourrait les
acheter en charge, aux pays de produc-
tion.

Quant aux jumels, la crise financière
égyptienne les maintient dans des li-
mites extrêmement basses, et nul ne
peut prévoir quand ils pourront se re-
lever.

Filature de coton. — La filature de co-
ton, lancée en ce moment dans les 50
m/m et 60 m/m, se voit sollicitée de
revenir à des numéros plus gros. La saison
d'été est pour ainsi dire terminée chez
nos fabricants, et nécessairement l'on
doit se reporter sur le 40 m/m, numéro
de fondation pour Roubaix. C'est ce
que nous avons à constater pour la se-
maine actuelle.

Ainsi qu'on a pu le voir par une let-
tre du ministre que le Journal de Rou-
baix a publiée, il y a environ quinze
jours, l'administration des douanes vient
de rendre une décision importante pour
nos filatures; après plusieurs années de
discussions, de procès-verbaux, d'amendes,
de saisies, elle a fini par reconnaître
que les déchets dits bouts fins pouvaient
se refiler, et elle les admet à la sortie en
franchise des droits, qui s'élevaient à 4
francs par 100 kilos; notre Chambre de
commerce n'est pas étrangère à cette
solution, car plusieurs de ses membres
la poursuivaient avec toute la conviction
que donnait une cause juste.

Feuilleton du Journal de Roubaix
du 1^{er} Février 1876.

Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATIRA.)
PAR RAOUL DE NAVERY

I. LES LOUPS DE GOSTQUERM.
(SUITE)

Avez-vous oublié que son fils Raoul
fut gouverneur de Redon et de ce châ-
teau de Léhon dont les tours dominent
le clocher de l'Abbaye? En 1408 un
Cottéquan tenait haut sa bannière de
bannier aux États de Vannes. Jean fut
grand maître de Bretagne, et c'est pour
récompenser ses services que Henri III
fréqua sa terre en marquisat en 1575.
Vous devez à son mariage avec Philippe
d'Alsace le comté de Combourg tombé
dans votre famille. Vos aïeux se sont
alliés aux Malabrot, aux Rohan, aux
Orléans; ils ont marché toujours et
partout à la suite de leur prince, payant
de leur personne, versant leur sang et
trouvant les joies de l'honneur dans les
males exigences du sacrifice. Voulez-
vous déchoir de cette race de preux en
refusant de remplir un devoir? Florent,
Gaël, mes élèves, mes fils, vous m'avez
mal entendu, mal compris: le trône

est renversé, les Princes sont en exil,
la Reine prisonnière, le Dauphin me-
nacé... toute la noblesse bretonne se
lève et vous crie de la rejoindre, res-
terez-vous sourds à ce suprême appel?
— On nous a surnommés les loups
de Cottéquan, répondit Florent, les
loups resteront dans leur tanière.
— Non! non! c'est impossible! dit
l'abbé Guéthenoc, ce ne sont pas les
enfants à qui j'ai enseigné l'amour du
pays, le respect du trône, l'honneur de
la race, qui me répondent de la sorte...
Votre esprit est troublé, Florent,
vous devez souffrir, Gaël! Parlez, que
puis-je faire pour vous? Oh! je le
sais, vous avez cessé d'aimer le vieux
prêtre qui vous dévoua sa vie, vous
avez pu le voir s'éloigner de Cottéquan
sans regret, tandis que des larmes mon-
taient à ses paupières... Mais je vous
pardonne l'oubli, l'ingratitude, la
cruauté... Je ne veux me compter pour
rien, quand il s'agit de vous et de ce
vieux honneur des Cottéquan que je
regarde presque comme le mien pro-
pre!
— Ne prenez point tant de souci,
Monsieur l'abbé, répliqua Florent d'une
voix aigre; nous ne sommes pas des en-
fants à qui l'on fait peur de la férule;
et si le respect que l'on doit à vos che-
veux blancs ne m'avait retenu, croyez
que je n'eusse point paisiblement en-

tendu de semblables reproches. Gaël et
moi, nous avons l'âge d'hommes, et
vouloir d'hommes aussi, je le jure!
— Mais je plaide contre vous la
cause de votre réputation.
— Voulez-vous dire qu'elle soit
entachée?
— Je vous conseille au moins d'en
prendre plus de souci.
— Vous nous avez enseigné un peu
de latin que nous nous sommes hâtés
d'oublier, l'abbé, beaucoup d'histoire
dont nous avons retenu une partie, et
des prières que nos lèvres ne disent
plus... Notre digne père vous laissa
pour ces services une pension qui vous
est, je crois, régulièrement payée, que
voulez-vous de plus?
— Ingrats! ils sont ingrats! mur-
mura l'abbé.
— Avez-vous demandé vos leçons?
— On a toujours besoin de celles
d'un vieillard.
— Les vieillards radotent, dit Flo-
rent avec un mauvais rire.
— Et celui que vous insultez est un
prêtre.
— Peut-être abuse-t-il de cette qua-
lité pour nous fatiguer de sa morale.
L'abbé Guéthenoc quitta l'appui de
la cheminée. Il était sévère, très-pâle,
et des larmes brillaient au bord de ses
cils.
— Adieu! dit-il, pour jamais adieu!

de ses pieds, et disparut dans le che-
min creux.
II
LE FIGNOLEUR
La maison est basse, couverte en
ardoises bleues miroitant au soleil
d'une belle matinée d'octobre. Quatre
grands ormes projettent leur ombrage
sur un espace carré moins encombré
que garni à droite et à gauche par des
roues de charrettes, des moyeux de
voitures, des socs de charrires. On
dirait que le labour est endormi dans
ce coin paisible. Mais en face, la salle
grande ouverte s'éclairait des feux de
la forge, deux hommes robustes s'agi-
tèrent comme de grandes ombres sur le
fond rouge et flomboyant, tandis que de
temps à autre une jeune femme portant
un enfant sur les bras parle à l'un des
compagnons, ou distribue des baisers
à deux chérubins blonds qui se roulent
sous les grands ormes en compagnie
d'un chien fauve. La gaieté, la joie ré-
gnent sur tous ces honnêtes visages, et
le beau paysage encadrant la maison-
nette l'enveloppe de calme et de frai-
cheur. La Rance coule à deux pas; la
grosse horloge, chargée de régler les
heures des moines, donne chez l'ouvrier
le signal de la prière, du repas et du
travail. Quelque chose de la sainteté

du monastère paraît se refléter sur la
demeure où règne la paisible activité
d'une ruche d'abeilles.
Les chalandes sont nombreux et une
gigantesque figure de saint-Eloi mar-
telet le fer d'un bras robuste semble
indiquer d'avance que le travail sera
fait en conscience et vaudra le double
du prix exigé.
Les Forges de Saint-Eloi, en com-
plète activité depuis deux années, ne se
sont point fondées sans peine, la con-
currence qu'elles ne pouvaient manquer
d'établir avec la forge de Jean l'Enclume
présageait une lutte difficile, et qui
pouvait devenir dangereuse. En effet,
Jean s'était accoutumé à l'idée que les
forges de Léhon formeraient un mono-
pôle lui appartenant en propre, et
quant on vint lui apprendre que Servan,
pauvre compagnon errant de village en
village, avait l'intention de se fixer
dans le voisinage, Jean l'Enclume leva
ses poings énormes et les laissa retom-
ber, comme s'il voulait exprimer par
cette pantomime qu'il pulvériserait l'im-
prudent assez audacieux pour lui oppo-
ser une rivalité.

(A suivre.)
ERATON. — C'est par suite d'une erreur de
mise en pages qu'il a été mis à l'encre au
feuilleton les Filles du colonel, qui était ter-
miné, le 29 Janvier.